



Office français de la biodiversité

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Catégorie hiérarchique :	A
Intitulé du poste :	Chef de service « Prévention, Appui et Prospective » (H/F)
Référence du poste :	DPPC-CSPAP-F
Affectation :	Direction générale déléguée PCE Direction de la Police et du Permis de Chasser Service Prévention, Appui et Prospective
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du Directeur de la Police et du Permis de Chasser
Résidence administrative :	Vincennes (94) – Auffargis (78) – Dry (45)
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir soit par : <ul style="list-style-type: none">- un fonctionnaire (détachement ou PNA) ou un agent déjà en CDI de droit public (portabilité envisageable) ;- en CDD de 3 ans (rémunération selon expérience professionnelle).
Dépôt de candidature :	Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures par courriel à recrutement@ofb.gouv.fr , en rappelant obligatoirement le numéro de référence du poste et en joignant : <ul style="list-style-type: none">- CV + LM ;- pour les fonctionnaires uniquement : dernier arrêté de situation administrative ;- pour les non titulaires : diplôme le plus élevé.
Date limite de dépôt de candidature :	19 novembre 2021

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, délégations de façade maritime, parcs naturels marins, etc.).

Au sein de la direction générale déléguée « police, expertise, connaissance » (qui comporte également la direction de la recherche et de l'appui scientifique et la direction du suivi et de l'évaluation des données), la direction de la police et du permis de chasser est composée d'une directrice et d'un directeur adjoint, de

quatre services nationaux (« prévention, appui, prospective », « stratégie, surveillance, contrôle », « opérations et soutien », « police judiciaire et renseignement »), d'une unité (« permis de chasser ») et de trois conseillers techniques (« police sanitaire », « ruralité », pêche). Elle regroupe 115 agents aux profils variés, dont 80 inspecteurs de l'environnement au sein des brigades mobiles d'intervention (en charge des renforts nationaux et de l'examen du permis de chasser). Les agents sont répartis sur plusieurs sites (principalement à Auffargis et Vincennes mais également Montpellier, Toulouse, Orléans, etc.).

La DPPC est à la fois une direction centrale et une direction opérationnelle de terrain. Elle doit donc, d'une part, assurer au niveau national un rôle de conception, de pilotage, d'animation, d'appui aux services territoriaux, ainsi que d'évaluation de l'activité de police, qu'elle soit administrative ou judiciaire. Elle doit d'autre part assurer des missions opérationnelles en renfort des services territoriaux ou en pilotage direct lorsque les enjeux, la nécessité de coordination ou de réactivité l'exigent, ainsi que l'examen du permis de chasser et la délivrance du titre.

Mission :

- Pilotage de l'expertise de projets de niveau national en matière police de l'environnement en lien avec les services territoriaux de l'établissement ou les services de l'Etat concernés (CGEDD, DREAL, DDT-M);
- En lien avec les directions concernées, identifier les enjeux relatifs aux milieux et aux espèces, les hiérarchiser et proposer des objectifs à atteindre pour l'activité de police ;
- Pilotage et coordination de l'activité d'appui technique à la police administrative des services territoriaux ou nationaux de l'établissement en lien avec le chef de service adjoint ;
- Pilotage du transfert des solutions techniques (connaissances, méthodes, outils) proposées par les services de recherche, en direction des services territoriaux de l'OFB ou des partenaires, afin d'optimiser la mise en œuvre opérationnelle de la séquence « éviter, réduire, compenser » ;
- Participation à la définition des orientations stratégiques de la direction

Activités principales :

Management :

- Organiser, animer, diriger le Service « Prévention, Appui, Prospective » composé de 6 agents ;
- Participer à l'élaboration des orientations stratégiques de l'établissement ;
- Organiser l'appui aux administrations centrales en matière d'appui technique à la police de l'eau et de l'environnement, en adéquation avec les stratégies nationales, européennes ou internationales ;
- Piloter la programmation des ressources financières et humaines du service et contribuer à celle de la direction ;
- Superviser la préparation des marchés et conventions de partenariats ;
- Piloter les relations stratégiques externes pour l'appui technique (ministères de l'écologie, de l'agriculture, établissements publics intéressés : CELRL, RNF,...) ;
- Participer à la construction et au renforcement d'une plus grande transversalité avec les autres directions ;
- Encadrer l'animation des réseaux thématiques

Pilotage des politiques du SPAP:

- Piloter l'appui technique à destination des unités territoriales de l'OFB dans un objectif d'appui et d'accompagnement des Directions régionales et des autres entités territoriales de l'OFB (restauration écologique, continuités écologiques, zones humides, hydroélectricité, grandes infrastructures linéaires, séquence ERC, etc.) ;
- Apporter un appui technique à la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du ministère pour élaborer et mettre en œuvre les politiques de l'eau et de préservation de la biodiversité. L'OFB veillera en particulier à l'appui pour la mise en œuvre de la doctrine Eviter Réduire Compenser ;
- Développer en lien avec la DRAS et la DSUED des standards, des méthodes, outils de haute qualité environnementale pour la conception de projets (hydroélectriques, de restaurations de milieux, de franchissabilité pour les rendre compatibles avec les impératifs de restauration du bon état des eaux) et pour accompagner les services territoriaux dans leur mission de production d'avis techniques ;
- Pilotage du travail, en lien avec la DRAS et la DSUED, permettant de caractériser les enjeux écologiques par la mise à disposition des connaissances et expertises relatives aux milieux et espèces et de mieux cibler les contrôles de police ;
- Piloter la déclinaison opérationnelle auprès des services territoriaux de l'OFB, des résultats des programmes de R&D développés et de prospective ;
- Piloter la feuille de route ERC pour le compte de l'OFB

Une réflexion est en cours pour réorganiser le service en lien avec un autre service au sein de la direction de la police et du permis de chasser. Ce travail pourrait conduire à un élargissement du périmètre du poste tel que présenté, le service restant intégré au sein de la direction.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- DGD Mobilisation ;
- DGD Ressources ;
- Directions de la DGD PCE

Relations externes :

- Ministères ;
- Bureaux d'études ;
- Associations ;
- Opérateurs économiques ;
- Collectivités territoriales

PROFIL RECHERCHE

- Niveau de diplôme minimum requis : Bac+5 ;
- Affectation(s) précédente(s) en administration centrale, service déconcentré ou établissement public.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Ecologie, aménagement
- Police de l'environnement
- Connaissance des acteurs et de l'organisation institutionnelle de la sphère environnementale ;
- Connaissance des enjeux attachés à la préservation et à la restauration des milieux naturels, séquence ERC, etc. ;
- Réglementation (code de l'environnement) ;

Savoir-faire :

- Rédiger et synthétiser ;
- Animer des réseaux et des communautés d'acteurs ;
- Manager d'équipes
- Maîtriser les outils informatiques ;

Savoir-être professionnel :

- Travail en équipe ;
- Prise d'initiative ;
- Autonomie ;
- Qualités relationnelles ;
- Curiosité.